

Préavis N° 09-2024

Demande de crédit d'investissement pour pose de films anti-chaueur et de solutions d'ombrages dans les structures de la Petite Poste, La Grande Échelle et Bellefontaine

Préavis du Comité de Direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse dans sa séance du 12 juin 2024.

Le présent préavis a pour but de présenter les besoins en vue d'obtenir l'accord pour la pose de films anti-chaueur sur les vitres des UAPE de la Petite Poste et de l'EVE Bellefontaine, ainsi que pour la pose de solutions d'ombrages pour l'UAPE de la Grande Échelle et l'EVE Bellefontaine.

1. Préambule

Depuis l'utilisation des bâtiments, des problèmes de chaleur se sont fait ressentir à l'intérieur et l'extérieur des structures. En effet, les façades vitrées absorbent facilement la chaleur, le système d'aération ne permet pas un refroidissement de l'air mais juste un renouvellement, et lors de grosses chaleurs, certaines salles dépassent les 30°C.

2. Situation actuelle

La situation actuelle dans les structures de Bellefontaine et la Petite Poste nous confronte à un défi lié à la chaleur excessive à l'intérieur des salles en été, où les températures atteignent régulièrement plus de 32 degrés. À cause des grandes baies vitrées et pyramides vitrées sur le toit, cette chaleur peut être étouffante et inconfortable pour les enfants et le personnel. A l'extérieur de la Grande Échelle, les enfants n'ont pas accès à des solutions d'ombrages efficaces. Cette situation entraîne également des difficultés pratiques, car le manque de protection solaire rend difficile, voire impossible, les sorties régulières des enfants, avec des installations en métal brûlantes et donc inutilisables par temps de fort soleil.

3. Besoins

Il est essentiel de mettre en place des protections efficaces, telles que l'installation de films solaires 3M. Ces filtres sont garantis 10 ans et réduisent de 62% la chaleur entrante et de 99,9% les rayons UV. En outre, l'installation de parasols et de voiles solaires permettront de diminuer l'impact solaire pour les enfants lors d'activités réalisées à l'extérieur de la structure. Ces installations ont obtenu l'accord préalable des communes de Mont-sur-Rolle et de Dully, qui sont propriétaires des lieux.

4. Coûts et ligne budgétaire

Description	Prix TTC
Bellontaine - Parasol 5x5m	4'924 CHF
Bellefontaine - Films protection solaire 3M	7'768.70 CHF
Petite Poste – Films protection solaire 3M	3'802.95 CHF
Grande Echelle – Toiles pare soleil	10'140 CHF
Total TTC	26'635,65 CHF
Imprévus 10%	2'663,56 CHF
Arrondi	0.79 CHF
TOTAL FINAL	29'300.00 CHF

5. En conclusion

Le Comité de Direction vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse

- Dans sa séance du 12 juin 2024 ;
- Vu le préavis du Comité de Direction ;
- Entendu le rapport de la Commission des Finances ;
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

- D'adopter le préavis N°09-2024 demande de crédit d'investissement pour la pose de films anti-chaleur et l'achat de solutions d'ombrages pour les structures de la Petite Poste, Bellefontaine et la Grande Échelle ;
- D'accorder au Comité de Direction un crédit d'investissement de CHF 29'300.- TTC destiné à la pose de films anti-chaleur et de solutions d'ombrages pour aider à diminuer les problématiques thermiques constatées dans les structures ;
- D'autoriser le Comité de Direction à prélever CHF 29'300.- TTC du fonds de réserve Araere/Ajere (9281.00) ;
- D'autoriser le Comité de Direction à utiliser les liquidités courantes ou l'emprunt pour l'investissement des travaux.

Adopté par le Comité de Direction lors de sa séance du 29.04.2024.

Au nom du comité de Direction d'Enfance et Jeunesse



Sylvie Mery
Présidente

Enfance et Jeunesse



Isabelle Houmard
Directrice

